

Le chômage en France au premier semestre 2014

Vendredi 25 juillet 2014

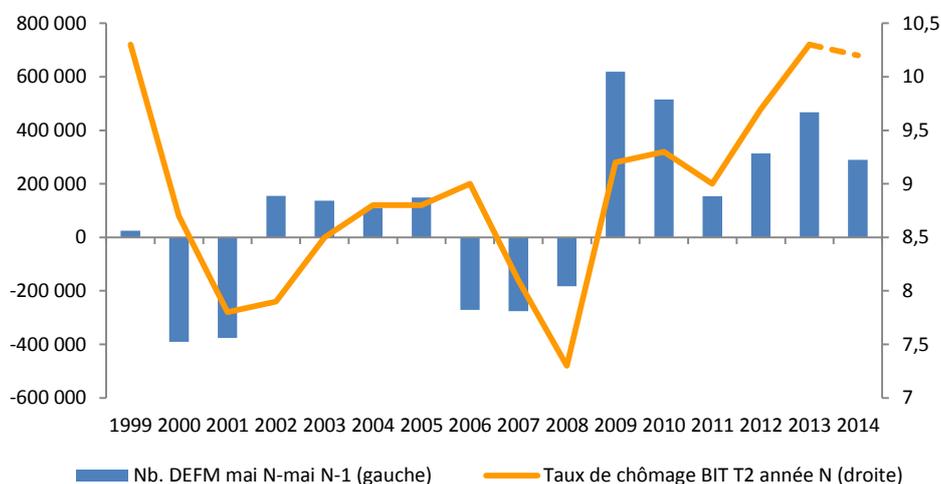
Le ministère du Travail vient de publier les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au mois de juin 2014. Le présent flash fait le point sur la situation à mi année.

1. Le chômage au mois de juin 2014 et les évolutions récentes

Le nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi en recherche active n'ayant pas travaillé au cours du mois) en France métropolitaine s'est élevé à **3,4 millions au mois de juin 2014**, contre 3,3 millions un an auparavant. Cette statistique présente deux limites : elle exclut d'une part les chômeurs effectuant des « actes positifs de recherche d'emploi » travaillant en activité réduite courte (cat. B) ou longue (cat. C), les chômeurs n'effectuant pas ces actes positifs (formation, contrats aidés...), qu'ils travaillent (cat. E) ou non (cat. D) et, d'autre part, les chômeurs des départements d'outre-mer. En outre, la part des demandeurs d'emploi de catégorie A dans le total des demandeurs d'emploi recule tendanciellement depuis le milieu des années 1990 (73 % en janvier 1998, 66 % en janvier 2005, 60 % en janvier 2014). Ceci justifie de présenter les résultats complets¹ :

- Chômeurs A (France) : 3,7 millions
- Chômeurs A, B, C (France métropolitaine) : 5,0 millions
- Chômeurs A, B, C (France) : 5,3 millions
- Chômeurs A, B, C, D, E (France métropolitaine) : 5,7 millions
- Chômeurs A, B, C, D, E (France) : 6,0 millions

Deux indicateurs de chômage à mi année...



Source : Afep à partir de Pôle Emploi, INSEE. Champ : France entière. DEFM : demandeurs d'emploi fin de mois.

Entre mai 2013 et mai 2014, **le nombre de demandeurs d'emploi** (toutes catégories confondues) **a augmenté de près de 300 000**, soit une hausse comparable à celle observée en mai 2012 par rapport au même mois de l'année précédente. Pour la seule catégorie A, la hausse a été de 133 000. S'agissant du chômage au sens du BIT, il s'est élevé à 10,1 % au T1 2014 (9,7 % hors DOM) et atteindrait 10,2 % au T2² (9,8 % hors DOM), soit - 0,1 point par rapport au T2 2013 (respectivement 10,3 % et 9,9 %).

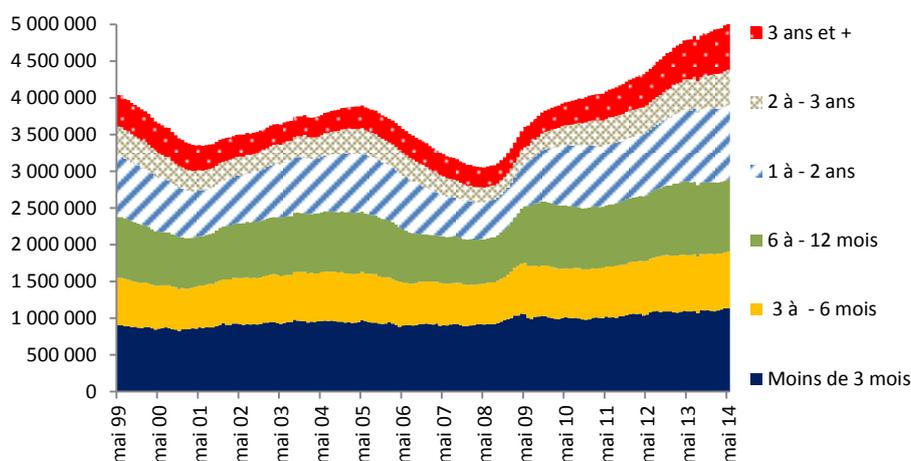
¹ Il est utile de rappeler que seuls 5,5 demandeurs d'emploi sur 10 étaient indemnisés par l'assurance-chômage en 2013.

² Prévision INSEE, note de conjoncture de juin 2014.

2. L'ancienneté à Pôle Emploi : une forte progression du chômage de longue durée

Les statistiques officielles permettent de connaître la ventilation des demandeurs d'emploi par ancienneté d'inscription sur les listes de Pôle Emploi. Le périmètre analysé est celui des personnes tenues de faire des actes positifs, soit les catégories A, B et C (France métropolitaine). Pôle Emploi distingue de façon conventionnelle deux phases : l'ancienneté inférieure à un an (moins de 3 mois, de 3 à - de 6 mois, de 6 à - de 12 mois) et celle supérieure ou égale à 12 mois (de 1 à - de 2 ans, de 2 à - de 3 ans et de 3 ans ou +). Les demandeurs d'emploi dans cette dernière catégorie sont qualifiés de « demandeurs d'emploi de longue durée » (DELD/DETLD)³. Au mois de mai 2014, **l'ancienneté moyenne** pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B et C était de **524 jours**, soit un peu moins d'un an et demi. Sur un an, cette durée a progressé de 34 jours (et de 141 jours depuis 2009, soit près de 5 mois). Ceci s'explique par l'évolution de la structure des personnes au chômage. Ainsi, la hausse de 228 000 demandeurs d'emploi entre mai 2013 et mai 2014 sur ce périmètre s'explique à près de **90 % par la progression du chômage de longue durée** : 20 % pour les DELD de 1 à - de 2 ans, 26 % pour les DETLD de 2 à - de 3 ans et, surtout, 42 % pour les DETLD de 3 ans et plus. En septembre 2013, la barre symbolique des 2 millions de DELD (dont 1 million de DETLD) a été franchie, ce qui a eu pour effet de porter **la part des DELD dans le total des demandeurs d'emploi** à un niveau jamais observé depuis le début des statistiques (1996) : **42,5 %**, contre 30 % au plus bas en avril 2009. La progression des DELD doit être rapprochée de l'évolution du **chômage des seniors**, qui augmente quasi continuellement depuis la fin de l'année 2008. Selon les calculs de la DARES, 62 % des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus étaient inscrits depuis au moins un an dans les catégories A, B et C à la fin 2013, contre 45 % pour les 25-49 ans et 22 % pour les moins de 25 ans.

Nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon la durée au chômage



Source : Afep à partir de Pôle Emploi. Champ : France métropolitaine.

Comme cela était attendu, le chômage a poursuivi sa progression au premier semestre 2014. Si les indicateurs disponibles tendent à montrer un « ralentissement de la dégradation », le risque de stabilisation du chômage à un niveau élevé est important. En « vieillissant » par la poussée du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, le chômage gagne en intensité et devrait amplifier la dualité, déjà prononcée, du marché du travail français. La gravité de la situation a incité le Gouvernement à décréter le chômage de longue durée « cause nationale » à l'occasion de la grande conférence sociale des 7 et 8 juillet derniers avec le déploiement de plusieurs outils dont certains auront un coût (contrats aidés supplémentaires, déclassement du statut d'apprenti, mobilisation de Pôle Emploi et des départements) et la perspective de négociation prochaine d'un accord national interprofessionnel sur le sujet suite à la proposition de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) présidée par Louis Gallois.

³ Les inscrits depuis 24 mois ou plus sont qualifiés de demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD).